



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 65/13
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 27 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 29 AOÛT 2013

Affiché le : 28 AOÛT 2013

L'An deux mille treize, le vingt-six août, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 14 août 2013

PRÉSENTS : Mmes et MM, MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RTGAUD, LLOUBERES, SUZE, FERTE.

PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme MAUREL
Mme PETIT	à	M. ZAMBONI
M. LUGGE	à	M. FERTE
Mme GESTA	à	Mme SUZE

ABSENTS : Mme DURAND, M. SALAÜN

Secrétaire : Mme GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : URBANISME - Cession d'un bien immobilier

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L3221-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant le bien immobilier cadastré section C n°177 et section C n°918 composé d'une maison et de sa dépendance,

Considérant que l'avis du service des domaines estime la valeur vénale proposée de 50 000 € conforme aux prix actuels,

Considérant l'opportunité pour la Commune de céder ce bien à la SA HLM PROMOLOGIS en vue de la création de deux logements sociaux,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité
(4 voix contre : Mmes et MM. SUZE, GESTA, FERTE et LOUGE) :**

- De décider la cession de la propriété immobilière sise section C n°177 et n° 918 au prix de 50 000 €,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents et actes administratifs ou notariés afférents à cette cession,
- De fixer à 50 000 € la valeur vénale de la propriété cédée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 août 2013

Le Maire,



Lysiane MAUREL

